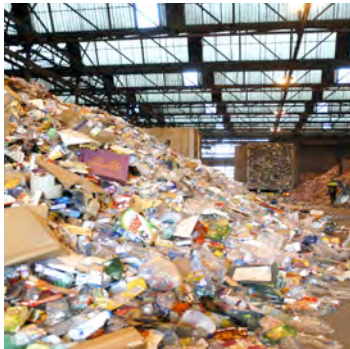


LES BONS GESTES



Réduire ses déchets à la source

C'est un point de départ essentiel !

À éviter : **les produits suremballés**, poupées russes de l'agro-alimentaire comme les biscuits emballés dans plusieurs films plastiques ou aluminium et une boîte en carton.

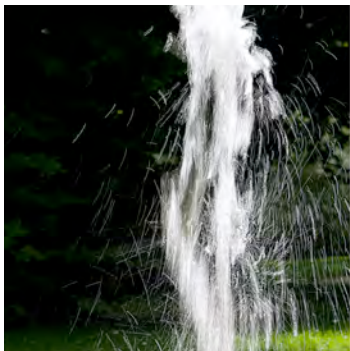
Vraiment utile ? Les **mille-feuilles de publicité** chaque semaine dans votre boîte aux lettres. Une simple étiquette « Pas de prospectus, merci » y met fin.

Autres astuces : favorisez les produits présentés en plus gros volume et adoptez le réflexe des **éco-recharges** (présentées en emballage souple plutôt qu'en bidon) pour vos produits ménagers.



Le tri, c'est facile !

| Que mettre au recyclage... | ... et dans quelle poubelle ? |
|--|---|
| Papier, carton, boîtes de conserve, briques de lait, bouteilles en plastique et aérosols : | Selon votre lieu de résidence, les consignes de tri varient en fonction de la filière industrielle de recyclage. Vous recyclerez ou non certains déchets et les disposerez : ▶ dans un sac poubelle de tri collecté à part, ▶ ou dans des conteneurs sur la voie publique. Renseignez-vous auprès de votre mairie ! |
| Verre (bouteilles, bocaux) : | ▶ dans un conteneur à verre dans la rue, dans tous les cas ! |



Un rinçage et au tri

Un déchet peu souillé sera d'autant mieux recyclé. Nettoyez rapidement l'intérieur de vos boîtes de conserve, de vos emballages plastiques, de vos bouteilles. Quant au carton de pizza imbibé d'huile, mieux vaut l'écartier du recyclage.



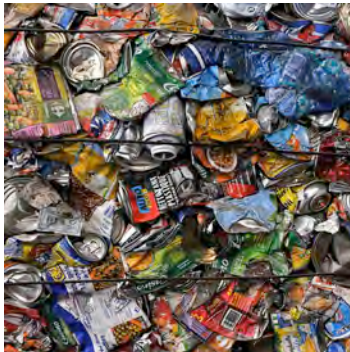
Composter en appartement, c'est possible !

Composter ses déchets organiques permet de réduire ses déchets annuels de 40 kg par personne. Avec, à la clé, un compost utile dans le potager et les pots de fleur... En appartement, le lombricompostage, à l'intérieur ou sur le balcon, est garanti sans odeurs !

Sources / Pour aller plus loin :

- www.reduisonsnosdechets.fr, site réalisé par l'Ademe et le ministère en charge du développement durable.
- Guide : *Réduire ses déchets et bien les jeter* - Ademe - mai 2012.
- www.cniid.org, site du Centre national d'information indépendante sur les déchets.

SCIENCES ET TECHNIQUES



Aluminium à l'infini

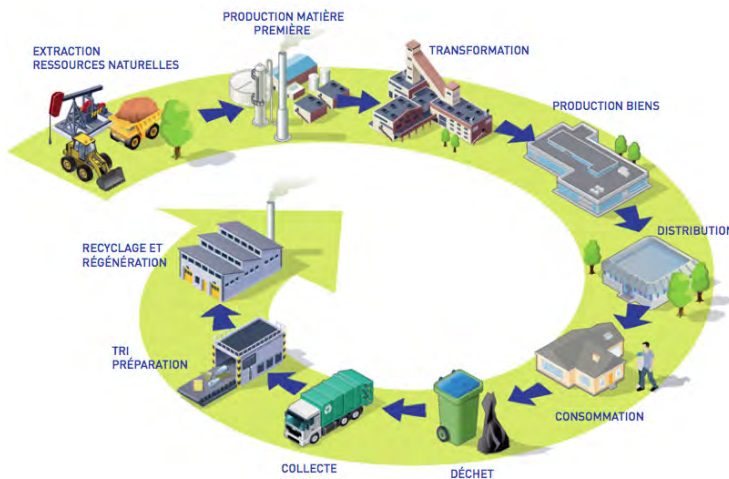
Selon le type de déchet, le recyclage prendra deux chemins :

Aluminium (canettes, barquettes) et verre

► Recyclés à l'infini dans leur propre filière de production.

Papier, carton, plastique, brique alimentaire

► Fabrication d'autres types de produits (les briques alimentaires donneront par exemple du papier-toilette) ou fabrication du même produit mais de qualité inférieure (exemple : le papier sera recyclé en papier 4 ou 5 fois maximum).



Les étapes du recyclage

Schéma extrait du document de l'Ademe « *Le recyclage en France* » (collection Repères) visible dans son intégralité ici :

<http://www.o-communication.com/ademe/catalogue/data/catalogue.pdf>



Le compostage, une affaire d'équipe

En tas dans le jardin, dans un composteur à l'extérieur ou en appartement, ce processus fait intervenir une multitude d'organismes vivants :

1- Des micro-organismes détruisent les parois cellulaires et provoquent le **pourrissement** de la matière. Cette phase s'accompagne d'une élévation de la température jusqu'à 50 ou 60 °C et d'une réduction du volume.

2- **La température redescend** progressivement et, en dessous de 30°C, les micro-organismes sont rejoints par **les vers de compost, les acariens**, les cloportes. Ces derniers décomposent la matière dans leur tube digestif tandis que leurs excréments sont pris en charge par d'autres micro-organismes.

3- Suite et fin, la dernière étape de **minéralisation** fournit des éléments nutritifs pour les plantes ainsi que de l'eau et de l'oxygène. L'humus a désormais remplacé vos épluchures de carottes et autres fanes de radis !

Sources / Pour aller plus loin :

- Rapport *Le Recyclage en France* – Ademe, collection Repères.
- www.cniid.org, site du Centre national d'information indépendante sur les déchets.
- www.compostage.info

Crédits images : flickr - Laurent Colonna / Ademe / flickr- normanack

Auteur : Christophe Tréhet © CRDP de l'académie de Besançon - juillet 2013



Projet cofinancé par l'Union Européenne – Programme PACTES Énergie

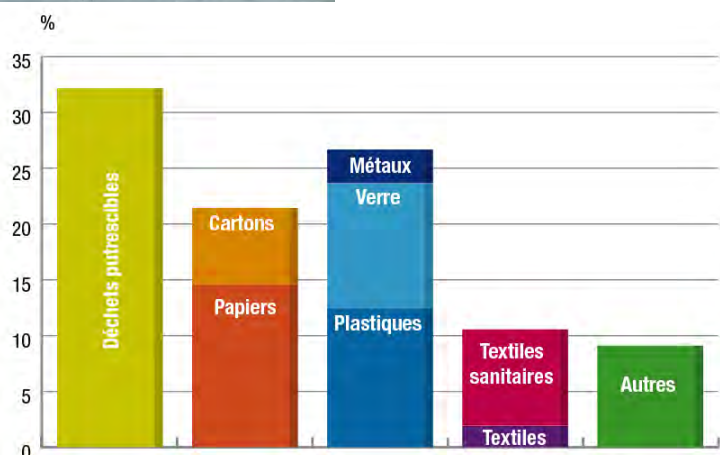
www.energivores.tv

QUELQUES CHIFFRES



1 kg

C'est la quantité d'ordure ménagère que chaque habitant génère chaque jour en France, sans compter les déchets verts, les encombrants et les apports en déchetterie. Selon l'Ademe, ce chiffre s'élève à 374 kg par an et par habitant (données 2009). La composition de la poubelle des ménages n'a pas beaucoup changé depuis 15 ans, même s'il faut souligner une part croissante des textiles sanitaires (lingettes par exemple) et une légère baisse de la proportion d'emballages :



Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) et collectes séparées

Graphique réalisé par l'Ademe, extrait de « Déchets, chiffres-clés – édition 2012 », document disponible : (<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=83366&p1=00&p2=05&ref=17597>)



Encore un effort !

Malgré les bonnes habitudes prises, on estime que près de **100 kg de déchets potentiellement recyclables, dont 20 kg de verre**, persistent dans nos poubelles faute de tri correctement réalisé ou de filières industrielles viables.

La moitié des journaux, magazines et emballages carton échappent encore au recyclage.



De la bouteille à ma couette

725 couettes, ou encore 1813 pulls polaires, voilà à quoi peut aboutir le recyclage d'une tonne d'emballage en plastique PET (plastique transparent). Mais, comme le signale l'Ademe, « si la collecte des déchets plastiques progresse, le taux d'utilisation du plastique recyclé dans les entreprises plastiques françaises stagne aux alentours de 5% ». De nombreux progrès restent donc à faire.

Sources / Pour aller plus loin :

- *Le Recyclage en France* – Ademe, collection Repères.
- *Déchets 2012, Chiffres-clés* – Ademe
- *Réduction des déchets, les trois vérités qui dérangent* – Cniid, Agir pour l'environnement – novembre 2008

Point de vue : « Le recyclage, nouvelle caution du jetable »

À l'occasion de la publication du rapport « Réduction des déchets : les trois vérités qui dérangent » co-écrit avec l'ONG Agir pour l'environnement, le CNIID, Centre national d'information indépendante sur les déchets appelait à un « changement de paradigme » sur les déchets :

« Dans une société fondée artificiellement sur le modèle de l'infini, **le recyclage permet [...] de continuer selon la logique du «business as usual»** : la bouteille en plastique jetable passe de 100 % de matière vierge [non issue du recyclage, ndlr] à 75 % de matière vierge, sans pourtant toucher à la racine du problème de production massive de déchets, et (presque) tout le monde s'en félicite. L'idée de réellement emballer ou produire autrement est retoquée, repoussée le plus longtemps possible, car un tel changement profond de l'organisation s'avère incompatible avec des intérêts privés à court terme.

[...] Nul doute, il faut mettre le paquet sur les techniques de recyclage qui restent largement perfectibles, mais le fait qu'un produit ou un emballage à usage court soit recyclable ne doit pas occulter le fait que la prévention des déchets grâce à des biens durables reste la priorité. **Évitons donc les biens rapidement jetables et concentrons-nous sur le recyclage des biens semi-durables** (par exemple les vêtements) et durables (meubles, équipements électriques et électroniques...), car il y a déjà largement de quoi s'occuper en la matière. »